

Commission permanente du lundi 16 mai 2022

1 DOCUMENT - Publié le 17 mai 2022

Commission permanente : le Département de la Dordogne confirme son rôle en faveur de l'attractivité du territoire

 **2022016_CP_Commission_Permanente_16_mai.pdf**
(.pdf, 119,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

La Commission permanente du Conseil départemental de la Dordogne s'est réunie le lundi 16 mai. 66 dossiers étaient inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels des dossiers d'aides à l'investissement et au développement économique, de promotion de la destination Dordogne-Périgord, ainsi que des aides au monde associatif, culturel et sportif, autant de vecteurs essentiels pour mailler et animer l'ensemble du territoire.

Economie

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique et de promotion de son territoire, le Département a été sollicité par six entreprises du secteur de l'agroalimentaire et par trois entreprises du secteur du bois, pour les accompagner dans la réalisation d'investissements matériels, pour un montant total de 85.583,75 €.

L'un de ces dossiers concerne la SAS Menuiserie Archambaud au Buisson-de-Cadouin. Cette entreprise familiale créée dans les années cinquante, a été reprise en 2018 par Jean-Claude Valbusa. Elle est spécialisée dans la fabrication de menuiseries bois extérieures et intérieures sur mesure. Aujourd'hui, pour diversifier son activité et devenir plus compétitive, l'entreprise envisage d'investir dans un parc de machines pour moderniser l'outil de production devenu obsolète. Pour mener à bien son projet, la SAS Menuiserie Archambaud souhaite faire l'acquisition d'un outillage de production performant à commandes numériques. Ce programme d'investissement, d'un montant total de 82.690 €, sera accompagné par le Département à hauteur de 20.672,50 €.

Un autre de ces dossiers concerne la Sarl Chambon & Laurent à Castelnaud-la-Chapelle. Cette société est spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation des produits à base de noix, de noisettes et de truffes. En 2016, elle a acquis l'écomusée de la noix, qui accueille en moyenne 12.000 visiteurs par an. L'entreprise souhaite investir dans un nouvel outil de production afin de la développer et de maîtriser l'ensemble des étapes de production. Elle envisage d'acquérir une casseuse énoiseuse, un four professionnel destiné à la préparation des gâteaux aux noix et une sertisseuse de dernière génération pour les bouteilles d'huile de noix, etc. L'investissement d'un montant total de 73.252,76€, sera accompagné par le Département à hauteur de 17.391,94 €.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/commission-permanente-du-lundi-16-mai-2022-22332065?>

Agriculture

La commission permanente a voté le lancement d'un programme départemental Canard et oie du Périgord. Avec la création de ce programme, le Département veut soutenir et relancer cette filière, afin de répondre aux enjeux économiques du territoire, aux demandes croissantes sur les marchés locaux, aux demandes du marché à l'export (singulièrement en Asie), pour faire de la Dordogne un acteur incontournable de la filière gras, canards et oies en France et en Europe.

Le Programme départemental Canards et Oies du Périgord se décline autour de sept actions, adaptées à la problématique de la filière :

- › 1) La lutte contre la propagation de l'Influenza aviaire dans un contexte d'urgence : le Département intervient dans la prise en charge, à hauteur de 40 % et à partir du 1er avril 2022, des analyses de recherche du virus Influenza aviaire, à charge des éleveurs de Dordogne ou de leurs groupements, réalisées par le Laboratoire départemental d'analyse et de recherche (LDAR) 24, hors zone réglementée (les analyses en zone réglementée étant prises en charge par l'Etat). La prise en charge du Département sera déduite directement des factures.
- › 2) Le développement d'une autonomie territoriale en canetons et oisons ;
- › 3) L'accompagnement fort des investissements en matière de biosécurité ;
- › 4) L'accompagnement des investissements des exploitations ;
- › 5) Le soutien et la dynamisation de l'expérimentation, l'innovation, la recherche et la formation afin de lutter durablement contre l'Influenza aviaire ;
- › 6) L'adaptation des structures d'abattage. A ce titre, le Programme pourrait être appelé à accompagner la modernisation et le développement de ces Structures, de même que la création d'un nouvel atelier d'abattage et de découpes en Sarladais ;
- › 7) L'accompagnement de la relance de la filière gras au travers d'une importante campagne de promotion et de communication.

Pour mener à bien ce programme, le Département va y consacrer une enveloppe de 300.000€. En cas de besoin, des ajustements pourront être proposés lors du budget supplémentaire ou de la décision modificative n°2.

Routes

La commission permanente a voté une enveloppe de 215.800 € pour la réalisation de travaux divers d'amélioration du réseau routier départemental. Au total, neuf secteurs sont concernés : la RD703E1 à Saint-Cyprien, le carrefour RD5/RD6 à Bassillac-et-Auberoche, la RD61 à Carlux, la RD5 à Cherveix-Cubas, la RD53 à Pays de Belvès, la RD4E3 à Bergerac, la RD9 à Saint-Seurinde- Prats, la RD43 à Saint-Astier, et la RD703 à Beynac-et-Cazenac.

Habitat

La commission permanente a approuvé les objectifs 2022 du plan d'actions 2018-2023 de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) dans le cadre de sa délégation à l'aide à la pierre. Pour 2022, la convention prévoit la réhabilitation de 769 logements, dont 754 propriétaires occupants et 15 propriétaires bailleurs, pour un montant global de droit à engagement ANAH de 8.390.662 €.

Sport

Dans le cadre du développement des activités physiques de pleine nature, le Département a lancé en 2007, l'opération « Eté Actif ». Initialement mise en place sur les sites départementaux, cette manifestation rayonne désormais sur l'ensemble du territoire, grâce aux partenariats noués avec 18 intercommunalités et 2 offices de tourisme qui participent activement à sa réussite. Le

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/commission-permanente-du-lundi-16-mai-2022-22332065?>

Département financera l'opération qui se déroulera aux mois de juillet et août à hauteur de 55.000 €.

La Dordogne compte plus de 88.000 licenciés sportifs et 1.200 associations. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental a souhaité apporter son soutien aux partenaires associatifs dans l'exercice de leurs missions d'éducation, d'animation, de santé, de promotion mais aussi de performances sportives. Dans ce cadre, la commission permanente a décidé d'attribuer au monde sportif des subventions à hauteur de 189.120 € au bénéfice de 70 associations et clubs. Avec cette nouvelle enveloppe de 189.120 €, qui s'additionne aux précédentes, cela porte l'effort du Département en faveur du monde sportif à 1,03M€.

Tourisme

Depuis 2020, le Département de la Dordogne et ses partenaires (Comité départemental du tourisme (CDT) et Semitour-Périgord) mettent en oeuvre un plan de communication ambitieux qui a contribué à renforcer la destination Dordogne-Périgord. Ce plan s'est notamment décliné sous forme d'émissions TV ou de spots de promotion sur France Télévision qui ont contribué à faire du département l'une des destinations les plus visitées des saisons estivales 2020 et 2021.

Soucieux de poursuivre cet effort qui donne un répit salvateur à tout un secteur économique en sursis en raison de la crise sanitaire, le Département a accepté la proposition de France 3 de tourner une édition de la « La carte aux trésors » consacrée au Périgord. Emission relancée en 2018 et animée par Cyril Féraud, « La carte aux trésors », est un jeu d'aventure qui part à la découverte du patrimoine français. Chaque émission est vue par plus de trois millions de téléspectateurs. Le tournage aurait lieu en 2023, la diffusion en 2024 et la rediffusion en 2025. Le Département participera financièrement au tournage à hauteur de 42.000 € HT.

Education

La commission permanente a décidé d'allouer la somme de 20.000 € à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) pour l'accompagner dans le développement de son programme « Design des Mondes Ruraux (Paris-Dordogne) » à Nontron. Il s'agit d'un programme d'étude (niveau post-master) en design, qui fonctionne à la fois comme une résidence, un environnement propice à la recherche et au développement de projets, un laboratoire (innovation sociale en design), un bureau d'études afin que le design puisse mettre en valeur le territoire.